



# RAPPORT ANNUEL 2022



# EDITO



En 2022, l'Association Avenir NEPAD Congo a maintenu ses actions dans le domaine des violences basées sur le genre, les droits sexuels et santé de reproduction, les droits humains et la gouvernance. Elle a développé de nouveaux projets tournés vers les ODD 3 et 5, consacrés à l'appui des populations vulnérables et marginalisés. Malgré l'évolution du contexte sanitaire de la COVID-19 et socio-politique, les actions en faveur de la protection et défense des droits humains n'ont pas connu un grand succès. L'organisation n'a pas pu développer de nouveaux partenariats pour assurer la prise en charge holistique des dossiers de violation des droits fondamentaux, et renforcer les capacités des défenseurs des droits humains sur le monitoring, le reporting et la documentation des violations des droits humains.

Dans le prolongement des actions engagées depuis 2016, l'Association Avenir NEPAD Congo a mené des actions de terrain en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes en République du Congo et le plaidoyer pour les droits en santé sexuelle de reproduction. Les projets réalisés ont contribué à l'actualisation d'une base de données des acteurs intervenant sur les DSSR; la mobilisation communautaire sur la lutte contre les violences faites aux femmes et la production des documents suscitant l'engagement politique et citoyen sur les droits des femmes.

Au cours de cette année, l'organisation a bénéficié de l'appui de la Fondation de France, l'Ambassade de France au Congo dans le cadre de PISCCA et l'Organisation Internationale de la Francophonie. C'est l'occasion de témoigner ici notre gratitude pour les différents appuis.

2023 sera une année de capitalisation des acquis de l'organisation. Nous pourrions compter une fois de plus sur la contribution des partenaires pour relever les différents défis.

Partenaires, bénéficiaires, ou bénévoles, votre expertise et votre parole sont précieuses et nous vous en remercions.

## **Dr NGODI Etanislas**

Coordonnateur de l'Association Avenir NEPAD Congo

# SOMMAIRE

*Editorial* **P.2**

*Qui sommes-nous ?* **P.3**

*Projet « Soutien aux activités économiques des femmes victimes des Violences Basées sur le Genre en période de Covid-19 en République du Congo »,*  
**Organisation Internationale de la Francophonie**  
**P.5**

*"Suivi, Accompagnement Psychologique et Emotionnel des Femmes Enceintes en République du Congo"*  
**(SAPEFE), PISCCA** **P.8**

*« Mobiliser et Agir pour la Prévention et la Réponse aux Violences Basées sur le Genre en République du Congo »,* **Fondation de France** **P.13**

*« Participation aux activités de la Plateforme des Organisations de la Société civile intervenant dans le domaine de en République du Congo »,* **POSCO** **P.17**

*« Participation au dialogue Régional pour l'Avortement Sécurisé en Afrique Francophone (DASAF 2022) »,* **ODAS** **P.19**

*Transparence financière* **P.21**

# QUI SOMMES-NOUS?

Créée à à Brazzaville, République du Congo le 30 janvier 2004, l'Association Avenir NEPAD Congo est une association à but non lucratif régie par la loi 1901 qui contribue à faire respecter les droits fondamentaux.

L'organisation a été créée dans le but de protéger les droits de l'homme, sensibiliser et conscientiser les populations sur leurs droits et promouvoir la gouvernance. Dans un monde qui évolue et dont la caractéristique principale est la rapidité des changements, l'organisation entend se donner des moyens d'être en phase avec le mouvement imposé. Notre travail est guidé par trois valeurs fondamentales qui se retrouvent au cœur de nos actions : la justice, la solidarité et la liberté.



## NOS MISSIONS

- PROMOUVOIR, PROTÉGER ET DÉFENDRE **LES DROITS DE L'HOMME** ET LE RESPECT DES **LIBERTÉS FONDAMENTALES**.
- CONTRIBUER À L'INSTAURATION D'UNE **DÉMOCRATIE RÉELLE** ET D'UN **ETAT DE DROIT** EN RÉPUBLIQUE DU CONGO.
- ASSURER LA PROMOTION DES VALEURS DÉMOCRATIQUES ET CIVIQUES, L'ÉDUCATION À LA **CITOYENNETÉ**, LA PROMOTION DE LA **JUSTICE SOCIALE** ET LA BONNE **GOVERNANCE**
- RENFORCER LES **CAPACITÉS D'AGIR ET L'AUTONOMIE** DES GROUPES VULNERABLES

## NOTRE STRATÉGIE D'INTERVENTION

L'Association Avenir NEPAD Congo renforce les capacités des citoyens à connaître et comprendre les différents instruments juridiques internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme. Elle plaide ainsi en faveur de l'accès à la justice à tous les groupes vulnérables. L'engagement en faveur du plaidoyer en matière des droits en santé sexuelle et reproductive permet à l'organisation de mettre en œuvre des projets en rapport avec les violences basées sur le genre, l'avortement et la SSR et l'éducation sexuelle complète.

Gouvernance

Le volet promotion de la gouvernance est l'imprégnation dans la conscience collective des valeurs qui fondent l'Etat de droit, la justice sociale, la lutte contre la corruption et l'impunité. L'accent au cours de l'année 2022 a été mis sur la formation des leaders communautaires, le renforcement de la participation citoyenne aux processus électoraux, la vulgarisation des textes sur les élections, l'éducation civique et l'observation et le monitoring électoral.

## *« Soutien aux activités économiques des femmes victimes des Violences Basées sur le Genre en période de Covid-19 en République du Congo »*

**Durée du projet:** 12 mois (15 décembre 2021-31 décembre 2022)  
**Zone d'intervention:** Kinkala et Mindouli, Département du Pool



### **PRESENTATION DU PROJET**

Le projet « Soutien aux activités économiques des femmes victimes des Violences Basées sur le Genre en période de Covid-19 en République du Congo » s'inscrit dans le contexte de la résilience économique des femmes dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19 dans le département du Pool, qui avait connu dans le passé, une série de conflits armés avec des conséquences néfastes sur les femmes et filles: incestes, viols, sévices corporels, harcèlement sexuel, de mariages précoces et arrangés, prostitution forcée, etc. La survenue du coronavirus avait occasionné l'accentuation de la vulnérabilité des femmes à travers les mesures de riposte édictées par les pouvoirs publics, contribuant à l'augmentation des violences de types conjugales/intrafamiliales et surtout économiques. Cette situation avait nécessité le renforcement de l'urgence d'offrir aux femmes des services accessibles et des moyens pour assurer leur autonomisation économique. C'est ainsi que les femmes avaient été identifiées selon le niveau de vulnérabilité économique. Le projet a estimé le soutien à une centaine de femmes victimes de VBG, à hauteur de 250€uros par femmes.

### **OBJECTIFS DU PROJET**

L'objectif global du projet est de contribuer à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, à promouvoir l'autonomisation socio-économique des femmes et à lutter contre toutes les formes de discrimination et de violence basées sur le genre en République du Congo.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants : (i)-renforcer la résilience socio-économique de 150 femmes et jeunes filles victimes des violences basées sur le genre dans le développement des activités génératrices des revenus et/ou l'entrepreneuriat; (ii)- mettre en place un dispositif holistique de prévention, de prise en charge et accompagnement des femmes victimes de Violences Basées sur le Genre dans le département du Pool, dans les zones de Kinkala et Mindouli.

### **ACTIVITES DU PROJET**

Les activités prévues dans le cadre de ce projet étaient les suivantes :

- A.1-Renforcer les capacités des femmes et filles vulnérables dans la création des activités génératrices des revenus et l'entrepreneuriat féminin
- A.2- Assurer la formation des 150 survivantes des violences basées sur le genre sur la gestion des micros crédits, des kits pour les activités génératrices des revenus
- A.3-Organiser la réinsertion de 150 survivantes des violences basées sur le genre et autres femmes vulnérables
- A.4-Mettre en place et animer un dispositif de coordination et de pilotage du projet, fondé sur la responsabilité et l'inclusion
- A.5. Mettre en place une base de données de suivi individualisé des femmes soutenues

## REALISATIONS DU PROJET

### R.1-L'inclusion et l'autonomisation sociale et économique des femmes victimes de VBG ont été renforcées.

Au regard des indicateurs de mise en œuvre, on peut retenir ce qui suit :

**-150 femmes et jeunes filles victimes de violences basées sur le genre basées à Kinkala et Mindouli ont été identifiées** pour suivre la formation en gestion de micro projet et ont reçu des micro-subventions pour le démarrage de leurs activités.

**-Près de 150 femmes ont bénéficié de l'appui financier** pour mener à bien leurs activités économiques dans une première phase à Kinkala, puis 50 femmes à Mindouli, courant septembre-octobre 2022.

-Les initiatives mise en œuvre ont concerné essentiellement les Activités Génératrices de Revenus dans le volet petit commerce.

**-150 femmes identifiées à Kinkala et Mindouli** ont été accompagnées dans l'identification de leur AGR et l'évaluation des besoins ;

**-Quinze sessions de renforcement des capacités** des femmes vulnérables sur la création des AGR, l'entrepreneuriat féminin ont été organisées à Kinkala.

### R.2- Les espaces de concertation pluri-acteurs sur l'autonomisation économique des femmes sont renforcés

Ce résultat a été réalisé à 85% au regard des indicateurs inscrits dans le cadre logique. On peut noter sans risque de se tromper que :

**-Quatre réunions de planification stratégique** ont été organisées entre le 17 décembre 2021 et le 10 octobre 2022 avec les partenaires (comité du marché, direction départementale des affaires sociales et la promotion de la femme);

**-Quinze acteurs ont été mobilisés** dans le cadre de concertation pluri-acteurs sur les VBG

**-Quatre réunions de coordinations mensuelles** ont été organisées avec les bénéficiaires et les consultants techniques pour l'encadrement des initiatives retenues lors de la phase d'identification.

**-Disponibilité de la base des données des initiatives soutenues** pour l'autonomisation économique des femmes

**-Implémentation d'une cellule technique** d'appui aux AGR des bénéficiaires à Kinkala et à Mindouli.

La cible du projet avait concerné 150 femmes victimes des VBG dans les localités de Kinkala et Mindouli. La plupart d'entre elles ayant subi des violences: sexuelles, physiques, économiques et psychologiques. Elles étaient célibataires généralement et mères de plusieurs enfants à charge.

L'identification des 150 femmes éligibles avait été déterminée dans le cadre des missions de ciblage et d'identification, fondées sur le niveau de vulnérabilité économique des femmes victimes des VBG.

Le projet s'était inscrit en cohérence avec les actions du Programme de l'Organisation Internationale de la Francophonie sur Francophones avec Elles et les interventions des autres acteurs sur le terrain, notamment la Banque mondiale, le PNUD et les partenaires techniques. La dynamique de collaboration avait permis à l'Association Avenir NEPAD Congo de collaborer avec d'autres acteurs, dont la direction départementale de l'intégration de la femme du Pool et les organisations féminines.

## PERSPECTIVES

Le travail mené sur le terrain s'inscrit dans la logique du gouvernement qui s'est fixé comme objectif dans le Plan National de Développement (PND) 2021-2024, de travailler à assurer l'autonomisation économique de la femme et contribuer à l'atteinte de l'ODD 5.

Le projet visait à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes en s'attaquant aux violences faites aux femmes dans ce département post-conflit. Pour ce faire, il reposait sur une triple approche: (i)-s'attaquer aux mécanismes de reproduction des violences par la sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes; (ii)-répondre aux besoins spécifiques des femmes victimes de VBG, à travers la mise en place des dispositifs d'accueil, prise en charge et accompagnement et (iii)-renforcer l'autonomisation des femmes via l'empowerment des femmes.

Nous estimons qu'il sera important de renforcer les dynamiques associatives à travers la mise en place des fonds revolving et la promotion des caisses d'épargne.

Les recommandations suivantes peuvent être formulées :

- Poursuivre les actions de sensibilisations et mobilisation communautaires sur les violences basées sur le genre dans les zones d'intervention du projet ;
- Renforcer les formations auprès des bénéficiaires pour un bon suivi des initiatives appuyées.
- Continuer à soutenir les femmes (bénéficiaires) en vue d'un développement équilibré et durable de leurs activités ;
- Améliorer la subvention accordée aux femmes en vue de leur permettre de faire face aux défis conjoncturels du monde actuel ayant entraîné l'augmentation des prix des produits ;
- Elargir le nombre des femmes bénéficiaires au regard du nombre de femmes victimes de VBG;
- Travailler en synergie avec d'autres parties prenantes ayant entrepris les mêmes projets/ initiatives.



Vue des membres du comité du marché 20/02/2022



Vue des participants à l'atelier de formation AGR19/02/2022



Photo de famille des participants à la cérémonie du 8 mars 2022 à Kinkala

## *"Suivi, Accompagnement Psychologique et Emotionnel des Femmes Enceintes en République du Congo" (SAPEFE)*

**Durée du projet:** 18 mois (1er juin 2022-31 décembre 2023)

**Zone d'intervention:** Brazzaville, Kinkala et Mindouli (Pool)



### **PRESENTATION DU PROJET**

Le projet Suivi, Accompagnement Psychologique et Emotionnel des Femmes Enceintes (SAPEFE), s'inscrit dans le cadre de la prévention, la détection et le traitement des troubles psychiques et moraux des femmes enceintes dans le contexte de la Covid-19. Il répond à trois préoccupations majeures: (i)- la réduction du taux de mortalité maternelle, néonatale et infantile lié à la souffrance psychique et morale; (ii)- la prise en charge holistique de la femme enceinte durant les trois trimestres de la grossesse et (iii)-le renforcement de l'accès des femmes aux soins de santé maternelle complets (planification familiale; prévention et traitement du VIH et des services d'avortement sécurisé).

Les besoins auxquels le projet répond ont été identifiés lors de la mise en œuvre du projet « Mobiliser et Agir pour la Prévention et la Réponse aux Violences Basées sur le Genre » financé par les partenaires, notamment la Fondation de France, AmplifyChange et l'OIF, entre juillet 2019 et décembre 2021 dans le département du Pool.

Les acquis du projet ont nécessité un passage à échelle, à travers la prise en charge holistique des femmes enceintes. Les besoins à prendre à compte, sont ceux qui sont directement liés au bien-être intégral de la femme enceinte et son bébé. Ils se résument en la gratuité des soins médicaux et psychologiques: prise en charge holistique, suivi médical et accompagnement psychologique et soutien émotionnel des femmes enceintes.

Les bénéficiaires ont été identifiés lors des actions de terrain menées par l'Association Avenir NEPAD Congo, notamment les sondages d'opinions, focus-groupes, ateliers de diagnostics et entretiens directs avec les femmes enceintes. Ils ont été également associés dans la phase de l'élaboration du projet. Le projet répond donc à une problématique relative à la prévention, la détection et le traitement des troubles psychiques et moraux chez les femmes enceintes afin de bien préparer l'accouchement et l'arrivée du bébé sans risques majeurs.

### **OBJECTIFS DU PROJET**

L'objectif général du projet est de mettre en place un dispositif multisectoriel de détection, de prévention et de traitement des troubles psychiques et moraux des femmes enceintes dans le contexte de la Covid-19 en République du Congo.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Contribuer au renforcement des capacités des agents de santé dans la prise en charge psychologique et émotionnelle des femmes enceintes dans les formations sanitaires de Brazzaville du Pool;
- Assurer le suivi, l'accompagnement psychologique et émotionnel de la femme enceinte pendant la grossesse, l'accouchement et à sept (07) jours du post-partum.



## ACTIVITES DU PROJET

Dans le cadre de ce programme, plusieurs activités seront mises en œuvre.

### **A.1-Sessions de formation du personnel soignant sur la prise en charge psychologique et émotionnel des femmes enceintes**

Il a été démontré que le personnel soignant est rarement formé pour assurer une prise en charge psychologique adaptée aux femmes enceintes. Les services proposant une aide psychologique formelle ou informelle dans la zone couverte par le projet sont presque inexistantes. Le projet entend ainsi renforcer l'accès aux services de prise en charge holistique des femmes enceintes, par la formation du personnel soignant. C'est ainsi que deux sessions de formations regroupant 55 participants seront organisées.

Les objectifs fixés par ces formations sont les suivants : élargir les compétences des sages-femmes médecins dans la prise en charge des émotions de la grossesse, la préparation à l'accouchement et la parentalité ; assurer un suivi psychologique à la femme enceinte pendant les trois trimestres de la grossesse et apporter un soutien émotionnel chez la femme enceinte pendant l'accouchement.

Elles contribueront au renforcement des capacités des agents de santé en matière de prise en charge psychologique des femmes enceintes et élargir les compétences des sages-femmes et médecins dans la prise en charge des émotions de la grossesse, la préparation à l'accouchement et la parentalité. Un module de formation harmonisé et un protocole de prise en charge psychosociale des groupes vulnérables seront produits afin de servir de matériels didactiques.

### **A.2-Accompagnement des sages-femmes pour améliorer la prise en charge psychologique/émotionnelle des femmes enceintes**

Il s'agira à travers cette activité de pérenniser les actions de suivi, accompagnement psychologique et émotionnel des femmes enceintes dans les formations sanitaires.

L'accent sera mis sur : l'organisation des entretiens psychologiques par des thérapies cognitives et comportementales et l'animation des groupes de paroles avec les femmes enceintes afin de partager les expériences à visées thérapeutiques. C'est ainsi qu'il est prévu d'animer trois cents (300) séances d'écoutes actives et de conseils psychoéducatifs durant quinze mois, à raison de 60 séances par sites choisis. Les relais communautaires formés sur le terrain mettront en place des espaces de verbalisation pour échanger avec les femmes enceintes. Ainsi, soixante (60) séances ou groupes de paroles seront animés, avec l'appui du psychologue clinicien en vue d'un meilleur accompagnement psychologique et social des femmes enceintes infectées par le VIH et le Sida ainsi que leurs conjoints. Pour assurer un bon suivi du projet, il sera implémenté quatre guichets mobiles de prise en charge holistique des femmes enceintes dans les centres de références du projet.

Le but de ces guichets est d'augmenter et étendre l'accès des femmes enceintes aux services d'aide psychologique et sociale et d'assurer l'accompagnement des cas identifiés dans les petits centres. Le paquet de services gratuits de prise en charge psycho-sociale sera focalisé sur : la permanence gratuite d'écoute, accueil et conseils thérapeutiques et la mise en place des espaces d'expression, d'animation culturelle et de verbalisation.

### **A.3-Renforcement de la communication/ visibilité du projet**

Il sera question à travers cette activité de renforcer la visibilité et la communication autour du projet.

L'accent sera mis sur la conception des supports de communication; l'impression, tirage et duplication du Protocole de prise en charge des femmes enceintes produits par l'organisation; la diffusion et vulgarisation des supports; l'animation des émissions radiodiffusées et tribunes télévisées sur le projet et la mise à jour du site web de l'organisation.

#### A.4: Appui au soutien émotionnel aux femmes enceintes pendant et après l'accouchement

Il est question dans cette activité de renforcer le suivi psychologique des femmes enceintes à travers diverses actions de terrain. L'accent sera mis sur l'organisation des entretiens psychologiques par des thérapies cognitives et comportementales; l'animation des groupes de paroles avec les femmes enceintes afin de partager les expériences à visées thérapeutiques; la réalisation des actions d'IEC à l'endroit des femmes enceintes pour renforcer leurs connaissances en matière de droits (focus groupes, visites à domicile, causeries-éducatives, médiation, groupes de paroles de séances de psycho éducation, communication sur le changement des comportements en faveur des femmes enceintes, conseil conjugal aux couples en difficultés, etc.) et l'accompagnement des femmes enceintes en difficulté d'accoucher et de contracter, à travers des entretiens soutenus à visés thérapeutiques avec les femmes sur le vécu émotionnel, préparer les femmes à travers les cures de parole, etc. et lutter contre la dépression prénatale.

Cette activité sera mise en œuvre par les agents de santé formés dans le cadre de ce projet.

### REALISATIONS DU PROJET

Au cours de l'année 2022, plusieurs activités avaient été réalisées :

- Les connaissances et compétences de 46 sages-femmes de Brazzaville et du Pool (Mindouli et Kinkala) ont été renforcées** sur la prise en charge psychologique et émotionnelle des femmes enceintes dans les centres hospitaliers choisis
- Quatre guichets** sont mis en place à Brazzaville, Kinkala et Mindouli;
- Conception et production des supports** de communication (flyers, dépliants, etc.) sur le projet.
- Quinze journalistes** de la presse écrite et médias en ligne ont assuré une large couverture médiatique du projet.



Photo de famille des participants à la formation du 18 au 21 juillet 2022 à Kinkala



Vue des participantes de Blanche Gomez à la formation de Brazzaville



Echange du Psychologue avec les sages femmes de Kinkala

## SANTÉ MATERNELLE

## Un projet pour le soutien psychologique des femmes enceintes

Le coordonnateur de l'Association Avenir Nepad Congo, Etanislav Ngodi, a présenté à la presse, le week-end dernier, le nouveau projet qu'il a initié. Il porte sur le suivi et l'accompagnement psychologique et émotionnel des femmes enceintes à Brazzaville et dans le département du Pool.

Le projet du suivi et accompagnement psychologique et émotionnel des femmes enceintes est financé par l'ambassade de France au Congo. Il a démarré le 1er juin dernier pour se clôturer le 30 décembre 2023. Le projet cible, dans sa phase pilote, 4000 femmes et filles enceintes provenant des districts sanitaires de Kinkala et de Mindouli, dans le département du Pool, ainsi que de Brazzaville. Dans la ville capitale, le projet s'exécutera dans les hôpitaux de base de Talangai, de Makélékélé et Blanche Gomes. Sa mise en œuvre porte sur le renforcement des capaci-



Etanislav Ngodi/Adiac

tés des agents dans la prise en charge psychologique et émotionnelle des femmes en état de gestation ; le suivi et l'accompagnement de celles-ci ainsi que l'amélioration de l'accès et la qualité des soins à leur endroit. Le projet s'occupe aussi de l'appui au soutien émotionnel des femmes enceintes pendant et après l'accouchement ainsi que le renforcement de la communication pour garantir sa visibilité. Il vise trois objectifs spécifiques, à savoir la réduction du taux de mortalité maternelle, néonatale et infantile au Congo ; l'amélioration de la prise en charge de la femme enceinte

durant les trois trimestres de la grossesse, mais aussi le renforcement de l'accès des femmes aux soins de santé maternelle complets.

« Il s'agira de réduire considérablement la mortalité maternelle au Congo, estimée à 433 décès pour 100 000 naissances vivantes. Parmi les causes les plus évoquées, on note les hémorragies post-partum, l'hypertension artérielle induite par la grossesse, la dystocie, les infections après l'accouchement ainsi que le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose », a souligné le coordonnateur de l'association, Etanislav Ngodi.

Firmin Oyé

N°4322 - Jeudi 25 août 2022

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

SOCIÉTÉ/AFRIQUE/MONDE | 5

## SANTÉ MATERNELLE

## Améliorer la prise en charge psychologique des femmes enceintes

L'association « Avenir Nepad-Congo » a lancé, le 24 août à Brazzaville, avec l'appui financier de l'ambassade de France au Congo, une formation de deux jours au profit des accoucheuses sélectionnées dans trois hôpitaux, en vue de renforcer leurs capacités professionnelles en matière de prise en charge psychologique et émotionnelle des femmes porteuses de grossesses.

Une trentaine de sages-femmes venues des hôpitaux de référence de Talangai et de Makélékélé ainsi que de l'hôpital Mère-Enfant Blanche-Gomes prennent part à la formation financée par l'ambassade de France au Congo, dans le cadre du projet Pisca 2022-2023. La formation va durer deux jours et sera animée par deux spécialistes, un gynécologue-obstétricien et un psychologue-clinicien.

L'activité vise deux objectifs principaux résumés autour du renforcement des capacités des sages-femmes, leur permettant de bien assurer la prise en charge psychologique et émotionnelle des femmes pendant la grossesse et aussi après l'accouchement.

La formation qui fait suite à celle déjà animée à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, est une approche de solution idoine à la probléma-



Les sages-femmes, les animateurs et les organisateurs de la formation posant en famille Adiac

tique de décès maternel et infantile au Congo.

« Plusieurs facteurs peuvent affecter le bien-être psychologique parmi lesquels le stress, les difficultés finan-

cières, l'absence d'aide dans l'entourage, les conflits dans le couple et les problèmes de santé. Ces changements influencent le bon accouchement et la suite du

processus. Au Congo, malgré la réduction de 51%, la mortalité maternelle restée encore élevée. Elle est passée de 890 décès maternels pour 100.000 naissances

« Plusieurs facteurs peuvent affecter le bien-être psychologique parmi lesquels le stress, les difficultés financières, l'absence d'aide dans l'entourage, les conflits dans le couple et les problèmes de santé. Ces changements influencent le bon accouchement et la suite du processus. Au Congo, malgré la réduction de 51%, la mortalité maternelle restée encore élevée. Elle est passée de 890 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes en 1990 à 436 décès en 2014. Mais, ces décès peuvent être évités si jamais ces femmes enceintes sont psychologiquement préparées à l'accouchement »

vivantes en 1990 à 436 décès en 2014. Mais, ces décès peuvent être évités si jamais ces femmes enceintes sont psychologiquement préparées à l'accouchement », a souligné le directeur général de l'hôpital général Mère-Enfant Blanche-Gomes, qui a présidé le lancement de cette formation.

S'exprimant à cet effet, le coordonnateur d'Avenir Nepad-Congo, Etanislav Ngodi, a rappelé l'enjeu de la formation qui, selon lui, s'inscrit dans le cadre de la prévention, la détection et le traitement des troubles psychiques et moraux des femmes dans le contexte de la covid-19.

Le projet Suivi, accompagnement psychologique et émotionnel des femmes enceintes en République du Congo a été lancé le 1er juin 2022 et prendra fin le 30 décembre 2023.

Firmin Oyé

## PERSPECTIVES

Etant donné que les activités du projet se poursuivront jusqu'en décembre 2023, les actions préconisées sont les suivantes :

- Assurer le fonctionnement des guichets ou unités de prise en charge psychologique et émotionnelle des femmes enceintes
- Accompagnement des sages-femmes sur la préparation à la naissance et la parentalité
- Service permanent d'écoute, d'accueil, et d'orientation des femmes enceintes lors des CPNs et autres consultations au niveau des Unités de Prise en charge psychologique
- Tenue des rassemblements (séances de sensibilisation sur la planification familiale, recherche active des perdus de vue, approvisionnement en contraceptif, etc.)
- Session d'animation sur la PTPE/PTME dans la communauté avec les mères mentors
- Réalisation des actions d'IEC à l'endroit des femmes enceintes pour renforcer leurs connaissances en matière de droits (focus groupes, visites à domicile, causeries-éducatives, médiation, groupes de paroles de séances de psycho éducation, communication sur le changement des comportements, conseil conjugal aux couples en difficultés, éducation thérapeutique, nutritionnelle et sexuelle du couple infecté.)
- Suivi et accompagnement des femmes enceintes séropositives, (ARV, conseils)
- Animation des espaces d'expression, d'animation culturelle/ verbalisation
- Sensibilisations en matière de soins prénatals, accouchement, et soins post natals avec les femmes
- Sessions de partage d'expériences et bonnes pratiques avec les femmes enceintes.

La mise en œuvre du projet mettra en complémentarité des actions de plaidoyer, de sensibilisation, d'information et de mobilisation sur les droits sexuels et santé de reproduction (DSSR), selon une démarche participative et inclusive.

Il s'impose ainsi de travailler pour la diversification des partenaires financiers.

## SOCIÉTÉ

### ASSISTANCE

#### L'Association avenir nepad Congo s'engage à soutenir les femmes enceintes

Dans le cadre des projets innovants des sociétés civiles et coalitions d'acteurs (PISCCA), exercice 2022-2023 que pilote l'ambassade de France au Congo, l'Association avenir nepad Congo que coordonne Etanislav Ngodi, a lancé le vendredi 17 juin 2022, à Brazzaville, le projet pilote de suivi, d'accompagnement psychologique et émotionnel des femmes enceintes en République du Congo. C'était au cours d'une conférence de presse qui avait pour toile de fond, sensibiliser les acteurs des affaires sociales et les populations aux enjeux de l'Association avenir nepad Congo qui consiste à cerner la problématique de la question du suivi, d'accompagnement psychologique et émotionnel des femmes enceintes en République du Congo.



Les organisateurs et les journalistes posant pour la postérité

Selon une évaluation faite et les enquêtes menées par l'Association avenir nepad Congo à Brazzaville, Kinkala et Mindouli, dans le département du Pool, 4000 femmes et filles enceintes n'ont pas accès aux services de prise en charge, a relevé Etanislav Ngodi, appuyé par le docteur Maixent Moundoungou, consultant à l'Association avenir nepad Congo.

L'objectif visé par ce projet qui durera 18 mois, jusqu'au 30 décembre 2023, est de mettre à la disposition des sages-femmes, des connaissances et des outils nécessaires à la prise en charge psychologique et émotionnelle des femmes enceintes dans les centres hospitaliers de Brazzaville, Kinkala et Mindouli.

Le choix porté sur les trois localités du Pays s'explique par la plus forte concentration de la population, surtout lors des événements sociopolitiques que nous avons connus. Pendant la période du projet, il s'agira de former le personnel soignant, d'accompagner les sages-femmes, de renforcer la communication et la visibilité du projet, d'accéder aux soins de qualité et à l'appui au soutien émotionnel aux femmes enceintes pendant et après l'accouchement, a indiqué Etanislav Ngodi.

Le coordonnateur de l'Association avenir nepad Congo a fait savoir également que des guichets mobiles de prise en charge psychologique et émotionnel seront implémentés pour permettre aux femmes enceintes, l'accès à la prise en charge. Pour cela, 4000 femmes et filles enceintes dans les localités de Kinkala, Mindouli et Brazzaville, ainsi que 55 agents de santé bénéficieront de cette formation.

Ce projet s'inscrit également dans le cadre de la prévention, la détection et le traitement des troubles psychologiques des femmes enceintes et répond à trois préoccupations majeures: la réduction du taux de mortalité maternelle, néonatale et infantile; la prise en charge holistique de la femme enceinte durant les trois trimestres de la grossesse; le renforcement de l'accès des femmes aux soins de santé maternelle complets (planification familiale, prévention et traitement du VIH, a-t-il souligné.

A signaler que le taux de mortalité maternelle au Congo est de 433 décès pour 100.000 naissances vivantes par an. Parmi les causes dues aux décès, il y a les hémorragies post-partum, l'hypertension artérielle induite par la grossesse, la dystocie, les anomalies maternelles ou fœtales, les infections après l'accouchement, les maladies comme le VIH sida, le paludisme, la tuberculose, ainsi que les complications de la grossesse et de l'accouchement. Ces décès maternels représentent 13% de tous les décès des femmes âgées de 15 à 49 ans.

Pascal BIOZI KIMINOU

## « Mobiliser et Agir pour la Prévention et la Réponse aux Violences Basées sur le Genre en République du Congo »

**Durée du projet:** 12 mois (1er mars 2021-30 mars 2022)

**Zone d'intervention:** Kinkala et Mindouli (Pool)



Fondation  
de  
France

### PRESENTATION DU PROJET

Dans le département du Pool, zone ciblée par le projet, les femmes victimes de violences basées sur le genre ont un accès limité et partiel à une prise en charge lorsqu'elles sont victimes de violences sexuelles. Ainsi, l'accessibilité des survivantes aux services de prise en charge médicale demeure un défi majeur. Les victimes doivent parcourir des longues distances pour atteindre une structure médicale adaptée afin de pouvoir bénéficier des soins de qualité. Très souvent, elles arrivent au-delà de 72h qui suivent la violence sexuelle et ne peuvent plus bénéficier de la prophylaxie post exposition ou d'une contraception d'urgence pour la prévention du VIH et des grossesses non désirées. Les soignants sont rarement formés pour assurer une prise en charge adaptée et peuvent être eux-mêmes porteurs de discriminations à l'égard des femmes, décourageants les femmes de se rendre dans les services de soin. Les services proposant une aide psychologique formelle ou informelle dans la zone couverte par le projet sont presque inexistants, alors même que les femmes sont souvent isolées dans les violences qu'elles subissent, n'osant partager les violences subies avec leur entourage. Les dispositifs de prise en charge et accompagnement des survivantes intègrent rarement l'appui à la réinsertion socio-économique. Les conséquences des mesures de restriction liées à la prévention de l'épidémie COVID 19 ont contribué à la recrudescence des violences basées sur le genre dans la zone, augmenter la surcharge du travail

domestique qui pèse sur les femmes.

Cette situation renforce l'urgence d'offrir aux femmes des services accessibles et de sensibiliser la population pour que les comportements évoluent vers une meilleure considération et respect des femmes dans leur intégrité physique et psychique. Malgré une prise de conscience institutionnelle de l'impératif de lutter contre les violences basées sur le genre, les dispositifs et moyens alloués pour lutter effectivement contre ces VBG demeurent encore largement insuffisants. L'absence de protection juridique pour certains types de violence et d'un cadre stratégique national cohérent ne permet pas de lutter efficacement contre ces violences. Au-delà du cadre institutionnel, l'acceptation tacite de la commission des violences basées sur le genre au sein de la société demeure un enjeu majeur. Les auteurs de ces violences sont en grande partie des proches des victimes, mais aussi des agents des forces de l'ordre, et ce tout particulièrement dans le département du Pool contenu des conflits récents. Le poids des traditions et coutumes rétrograde continue d'influencer les femmes.

Le projet entendait répondre aux besoins suivants: la nécessité de renforcer le dispositif multisectoriel de prévention et de réponse aux violences faites aux femmes et filles et de mettre en place un système



d'information, de surveillance et d'alerte rapide contre les violences basées sur le genre ; le renforcement de l'accès aux informations et services de prise en charge des survivantes (services d'écoute, d'accueil, orientation des survivantes; accompagnement psychologique, juridique et médical; référencement vers les services de santé et mise en place de guichet mobile) ; l'appui et le renforcement des capacités des relais communautaires et organisations à base communautaires pour sensibiliser sur les violences basées sur le genre au niveau local et la question de la prise en charge et soutien émotionnel aux femmes séropositives en grossesse dans les formations sanitaires.

Ces besoins avaient été identifiés à la suite des missions de diagnostic communautaire et visites de terrain réalisées sur place dans le département du Pool.

Le projet devait permettre de compléter la couverture des besoins des femmes victimes dans les zones non couvertes de Mindouli, et Kinkala et intégrera des composantes non couvertes par le FNUAP (Guichet unique mobile).

De plus, il permettra de contribuer à deux des huit objectifs du plan d'action national de la résolution 1325 pour la période 2018-2021 : assurer la protection des femmes et des filles contre les violences basées sur le genre et contre la stigmatisation des femmes vivant avec le VIH/Sida ; favoriser une meilleure prise en charge des femmes et des filles victimes des VBG.

## OBJECTIFS DU PROJET

1. Renforcer la capacité de 1 500 femmes victimes de violences basées sur le genre dans le département du Pool à se saisir de leurs droits et à les faire vivre d'ici décembre 2021.
2. Mettre en place un dispositif holistique de prévention, prise en charge et accompagnement des femmes victimes de violences sexuelles dans le département du Pool, dans les zones de Kinkala et Mindouli.

## REALISATIONS DU PROJET

S'appuyant sur le contexte politique actuel, le projet s'était appuyé sur une approche multisectorielle pour améliorer l'accès des survivantes de la violence fondée sur le genre aux services, renforcer les poursuites et réduire les attitudes et les comportements nuisibles qui encouragent la violence faite aux femmes. Depuis 2016, l'Association Avenir NEPAD Congo est impliquée sur la thématique « VIH/SIDA et/ou de la santé de la reproduction. En lien avec les droits sexuels et reproductifs, le projet a pris également en compte les dysfonctionnements ou les insuffisances constatées sur les questions de participation conjointe des couples à la prise de décision, en matière de sexualité, de prévention et de soins par le biais de la participation aux activités de sensibilisation, de consultation prénatale et de mobilisation communautaire. L'accès équitable au dépistage et aux soins est rendu possible par la consultation prénatale avec la participation du conjoint. La stratégie consiste à prescrire des examens au couple, et profitant de ces examens on insère l'examen à VIH/SIDA pour la femme enceinte ainsi que pour le conjoint après counseling.

Les principales réalisations de ce projet peuvent être résumées comme suit:

-**Adoption d'un cadre stratégique départemental sur la PEC** des femmes victimes de VBG, fondée sur les leçons du projet

-**1 500 personnes sensibilisées sur les droits des femmes et sur les VBG** (désagrégé H/F) à l'occasion de la campagne des 16 jours d'activisme de lutte contre les violences faites aux femmes ;

-**60 des personnes ayant bénéficié des activités de sensibilisation** estiment avoir une meilleure connaissance des droits des femmes et des dispositifs de lutte contre les VBG ;

-2 comités VBG en capacité de continuer les activités portées par le projet sont fonctionnels ;

-**Réalisation des études et enquêtes** sur les violations des droits des femmes et violences basées sur le genre en situation de crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19,

-**36 émissions radiophoniques, deux (02) tribunes télévisées** et 10 spots publicitaires produits et diffusés.

-**Un guichet unique mobile** de prise en charge des survivantes des violences basées sur le genre est mise en place et est fonctionnel à Kinkala

-**150 femmes bénéficiant de la prise en charge** et l'accompagnement des femmes victimes de VBG sont renforcés grâce à la mise en place d'un guichet unique mobile

-**395 femmes** déclarant connaître leurs droits grâce au Guichet Unique Mobile entre le début et la fin du projet

-**1500 personnes vulnérables** repérées, orientées et prise en charge dans une logique de proximité au sein des cliniques mobiles;

-**Douze(12) relais communautaires** formés au contenu du dispositif, sur leur rôle de recensement des besoins des femmes et de repérage des situations de vulnérabilité, sur les protocoles de prise en charge médical, juridique, psychologique et insertion professionnelle.

-**Formation, suivi, mentoring des soignants** sur la PEC des victimes de Violences basées sur le genre et l'approche psychologique du VIH/SIDA.

-**Accompagnement des sages-femmes** formées pour améliorer la prise en charge psychologique des femmes enceintes.

-**Renforcement de la prise en charge et accompagnement psychologique** des survivantes et femmes enceintes.

Parmi les succès clés du projet, il y a : l'élaboration des documents de renforcement des capacités institutionnelles des acteurs impliqués dans le référencement des victimes des violences basées sur le genre; la mise en place d'un système d'alerte précoce mise en place pour la prise en charge des femmes victimes des violences basées sur le genre à Kinkala (département du Pool); le renforcement de l'engagement citoyen afin de permettre aux femmes de s'approprier de leurs droits et d'assumer pleinement leur responsabilité dans la lutte contre les violences à leur égard.

## PERSPECTIVES

Le département du Pool a un déficit en matière des points de prestation de service (PPS). Le projet a donc été salubre pour la population vivant dans les zones desservies. Car, en matière de santé sexuelle et reproductive et en matière de lutte contre les VBG, il n'y a pas assez de spécialistes et les populations n'ont souvent pas les moyens pour se rendre dans les PPS. Aussi, ces populations, notamment les personnes de sexe féminin ne connaissent pas leurs droits. Ce projet a donc contribué à résoudre en partie ces problèmes. Car, les survivantes des violences pouvaient facilement accéder à la prise en charge ; les femmes enceintes, et les PVVIH étaient accueillies, traitées dignement et leurs droits et aient respectés. Cela, parce que les sages-femmes ont été formées. Il faut également souligner que les Cliniques mobiles ont été d'une importance capitale dans la mesure où même dans les petites localités ne disposant pas de PPS, la population avait la possibilité de se faire consulter par des spécialistes.

Pour poursuivre les actions de terrain, il sera question de renforcer le cadre du réseautage avec les différentes organisations travaillant sur la thématique des violences basées sur le genre (cartographie des acteurs pour mieux sérier les interventions sur le terrain et renforcer les synergies); poursuivre la collecte des données et le partage d'information; renforcer le système de référencement des victimes des VBG et enfin consolider les acquis du dispositif de prise en charge holistique des victimes des violences basées sur le genre dans le département du Pool.

A ce jour, le projet a contribué à la brisure du silence autour des violences sexuelles, au développement de nouveaux outils, à la concertation et la réflexion autour du phénomène et à la conscientisation communautaire à tous les niveaux. Le projet a fourni à beaucoup d'acteurs et intervenants l'opportunité de démontrer leurs capacités et de faire certains apprentissages, de sorte qu'au final, ne se pose plus la question du leadership.



Vue des participantes à la formation de Kinkala,  
15/03/2022



Vue des participantes à la formation de Kinkala,  
18/04/2021



Support de sensibilisation



## *« Participation aux activités de la Plateforme des Organisations de la Société civile intervenant dans le domaine de en République du Congo »*

Il a été mise en place en décembre 2021, la Plateforme des Organisations de la Société civile intervenant dans le secteur de la santé au Congo en sigle POSCO. Son récépissé de déclaration a été signé sous le n°115/ 22/ MATDDL / DBZV/ SG/DDAT/SR par le Préfet de Brazzaville en date du 24 mars 2022.



Les membres élus du bureau du Conseil d'Administration de la POSCO le 17 décembre 2021

Le Bureau du Conseil d'Administration issu de l'Assemblée générale de la POSCO était composé ainsi qu'il suit:

- Président : M. **NGODI Etanislav** (Association Avenir NEPAD Congo)
- 1ère V.P : Mme **LOUSSAKOUMOUNOU née Flore DIAFOUKA** (MBEP)
- 2ème V.P: **Wilfrid Alain MPANDI** (Association Serment Universel)
- 3ème V.P : **KIPEMOSSO Premier** (POALP)
- 4ème V.P : **MABIKA Nadège**

**La POSCO** se fixe pour objectifs de :

- Assurer la représentativité de la société civile dans les instances décisionnelles en matière de politique et de programmes de santé en République du Congo ;

- Renforcer le partenariat et la collaboration entre d'une part ses structures membres et d'autres part entre la POSCO et les partenaires nationaux et internationaux ;
- Renforcer les capacités des organisations de la société civile dans la mise en oeuvre des projets et programmes intégrant les normes d'assurance qualité ;
- Assurer la coordination des interventions (prestation de service, veille communautaire et plaidoyer) du monde associatif dans le domaine de la santé.

C'est dans ce contexte que l'Association Avenir NEPAD Congo a participé aux activités de renforcement des capacités organisées par la POSCO au cours de l'année 2022.

**-Atelier de formation des leaders des organisations membres de la POSCO sur le leadership transformationnel 28-30 juin 2022.**

Durant trois jours, les trente-cinq (35) leaders de la POSCO sélectionnés pour participer à cette formation avaient renforcé leurs connaissances, sur cinq modules: la définition et importance du leadership transformationnel; la construction d'une vision partagée; la définition des objectifs et des valeurs ; motiver et inspirer les autres et gérer la réalisation de la vision.



Participants à la formation du 28-30 juin 2022

**-Sessions de formation des membres de la POSCO sur le plaidoyer du 21 juin au 06 juillet 2022**

L'enquête sur les intervenants et organisations sanitaires à tous les niveaux et échelons du système de santé réalisée par CRS en janvier 2022 avait indiqué que seulement 4,4% des organisations de la société civile intervenant dans le secteur de la santé au Congo intervenaient dans le domaine du plaidoyer. Pour permettre à la POSCO de jouer pleinement son rôle d'interface entre ses membres et les décideurs nationaux, la communauté ainsi que les partenaires techniques et financiers, deux sessions de formation ont été organisées entre le 21 juin et le 6 juillet 2022.



Photo de famille des participants atelier du 21-25 juin 2022

**-Sessions de formation session des leaders de POSCO sur les approches de dialogues communautaires et politiques, 7 au 9 juillet 2022**

Les modules de formations dispensés portaient sur les aspects suivants : Définition et importance du dialogue communautaire et politique ; Opportunités et approches du dialogue communautaire; Conduite d'une session de dialogue communautaire ; Articulation entre le dialogue communautaire et le dialogue politique ; Opportunités, approche et conduite d'une session du dialogue politique et Élaboration de plans départementaux de dialogue communautaire et politique.



M.Simon Kaboré, recevant du Bureau de la POSCO,

## « Participation au dialogue Régional pour l'Avortement Sécurisé en Afrique Francophone (DASAF 2022) »



Le deuxième Dialogue Régional sur l'Avortement Sécurisé en Afrique Francophone (DASAF2022) a réuni plus de 150 participants de 30 pays à Abidjan, Côte d'Ivoire du 24 au 26 octobre 2022 autour du thème "Résilience et Adaptation : un Mouvement fort pour l'accès à l'avortement sécurisé en Afrique francophone." L'association Avenir Nepad Congo a pris part à ce dialogue à travers le Chargé des programmes.

Le Dialogue, organisé par Le Centre ODAS, a réuni des militants, des féministes, des représentants des organisations de jeunes, des prestataires de soins, des partenaires de mise en œuvre, des dirigeants politiques, des donateurs et bien d'autres acteurs émergents de toute la région francophone. Cet événement s'est appuyé sur les résultats et objectifs du premier Dialogue sur l'avortement sécurisé en Afrique francophone, qui s'est tenu en 2019 en marge du Partenariat de Ouagadougou. La DASAF a renouvelé nos engagements communs et a soulevé une série de questions critiques, allant de la capitalisation urgente de notre réflexion et de nos forces collectives au renforcement de la résilience et à l'adaptation aux menaces continues à l'accès à l'avortement sécurisé, aux droits humains et à l'autonomie corporelle des femmes et des filles.

Il a également suscité de nouvelles réflexions sur les approches intersectionnelles pour nos mouvements et sur des conditions d'accès innovantes pour les soins d'avortement.

Le Centre ODAS est profondément investi dans la diversité du mouvement, reconnaissant la valeur de l'inclusion et le rôle essentiel de tous les partenaires de la santé et des droits sexuels et reproductifs (DSSR) au sein de l'écosystème de l'avortement, ainsi que la nécessité de partager leurs expériences et d'apprendre les meilleures pratiques d'autres régions avec des environnements restrictifs.



M. Djembo Mikhael, Chargé des Programmes

Pour refléter la diversité du mouvement, le programme a été co-créé avec les conseils, critiques et la contribution d'un comité de planification technique, ainsi que du conseil consultatif du Centre ODAS et d'autres partenaires internationaux clés. Des tables rondes plénières aux discussions de groupe, le dialogue a amplifié les voix, la force et la passion des champions, influenceurs, responsables gouvernementaux, leaders féministes, sages-femmes et gynécologues et militantes de première ligne qui ont tous partagé activement leurs idées – de l'Argentine à Madagascar et du Niger à l'Indonésie.

### ·Un mouvement fort pour l'accès à l'avortement sécurisé

Le DASAF22 s'est ouvert par des déclarations fortes de jeunes champions régionaux de Guinée, de Côte d'Ivoire et de la RDC. Les participants ont également souligné l'importance de l'action féministe internationale et des collaborations multilatérales pour réaliser, consacrer et réaliser les droits humains des femmes.



Visibilité de l'ODAS

### •Que retenir du DASAF22 ?

Les parties prenantes de la DASAF2022, acteurs régionaux de l'écosystème de l'avortement sécurisé, ont échangé avec des partenaires internationaux favorables représentant un éventail de secteurs de la DSSR et ont collectivement fait le point sur les trois dernières années, les développements politiques et législatifs internationaux, l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'accès aux soins et l'implication et les avancées technologiques.

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

#### **L'avortement est un soin de santé :**

L'avortement ne devrait pas être réglementé différemment des autres domaines des soins de santé

**La criminalisation de l'avortement augmente les avortements à risques :** La criminalisation contribue à retarder l'avortement; à la mortalité et la morbidité, poursuite de grossesse non-désirées; la détresse, la stigmatisation et l'exploitation. La criminalisation n'a pas d'impact sur la décision d'avorter, mais contribue plutôt à l'avortement clandestin, qui peut souvent être dangereux.

#### **Le manque d'accès à l'avortement viole les droits humains des femmes et des filles :**

Les États doivent prendre des mesures positives pour garantir un environnement réglementaire et politique favorable afin de garantir la disponibilité, l'accessibilité, l'acceptabilité et la qualité universelles des soins d'avortement.

### •L'avortement est presque toujours autorisé dans certains cas :

Dans la plupart des pays de la région, l'avortement est toujours plus ou moins légal pour quelques indications, rendant l'accès et le plaidoyer possible.

#### **Une approche féministe au cœur du mouvement:**

Une approche féministe, la prise en compte de l'égalité de genre et la défense des droits des femmes sont essentielles pour le mouvement pour l'autonomie corporelle et le droit à l'avortement. Le féminisme et la pensée féministe doivent être utilisés comme stratégie par le mouvement pour l'avortement sécurisé.

#### **L'avortement médicamenteux pour toutes :**

L'avortement médicamenteux, lorsqu'il est accessible, doit être considéré comme une procédure alternative sûre et efficace pour mettre fin à une grossesse non désirée en dehors du cadre clinique.

Pas de mouvement sans les femmes :

Les femmes doivent être les premières alliées des femmes pour qu'un mouvement de justice reproductive et pour les droits reproductifs soit possible en Afrique francophone. Il faut mettre les besoins et expériences des personnes qui avortent au centre des discours et des politiques.

# TRANSPARENCE FINANCIERE

## *Préambule*

Ce présent rapport fait état de la gestion des fonds alloués par les bailleurs pour les différentes activités réalisées au cours de l'année 2022.

### **1- Les comptes bancaires**

L'Association Avenir NEPAD Congo a ouvert en août 2017 deux comptes bancaires logés à la Banque UBA à l'exception du compte principal ouvert en 2016 dans la dite banque.

Les mécanismes de logements de fonds à la banque sont effectués selon les procédures de gestion comptable admises par l'OHADA. L'entrée et la sortie des fonds et la gestion de la caisse se font de manière transparente. L'entrée des fonds par chèque ou virement bancaire est enregistrée dans le Livre de compte bancaire. Les sorties de fonds sont régulées par les textes réglementaires de l'Association Avenir NEPAD, qui font du Coordonnateur, l'ordonnateur principal.

### **2- Les outils de gestion**

L'Association Avenir NEPAD, dans le cadre de sa gestion comptable a mis en place le manuel de procédures qui permet de réguler les différentes procédures de l'Association tant dans les différents rapports financiers des activités réalisées. Aussi il y a les supports qui permettent la bonne exécution des activités au niveau de la comptabilité à savoir l'état de besoin, le bon de décaissement, la fiche de décaissement, les bons de transport, pharmacies, l'autorisation de décaissement, l'autorisation de retrait sur compte et bien d'autres.

### **-Les Classeurs**

On distingue plusieurs types de classeurs :

§ Le classeur des stocks comprend les pièces relatives aux acquisitions des stocks et des fiches de sortie des stocks (fourniture de bureau) : copie de la facture ;

§ **Le classeur du personnel** comprend toutes les pièces sur le personnel à savoir les contrats qui sont faits en deux exemplaires, les CV, les casiers judiciaires, certificats de nationalité, les diplômes etc.....

§ **Le classeur caisse** prend en compte les pièces de caisse archivées chronologiquement et les journaux mensuels de caisse ainsi que les différents documents qui ont permis le processus de décaissement.

§ **Le classeur banque** comprend les différents relevés ainsi que les copies des preuves de différents règlements réalisés tout au long de l'année. Il prend en compte les pièces de banque (photocopies des chèques émis, avis de débit et de crédit des banques, les copies de virement, les copies de relevés de banque). Ils sont archivés chronologiquement et les journaux mensuels de banque.

§ **Le classeur pièces justificatives** comprend les différentes pièces (factures) classées en fonction des activités réalisées par rapport au contrat avec le Bailleur.

## *Présentation des comptes 2022*

Au cours de l'année 2018, l'Association Avenir NEPAD Congo a enregistré des recettes estimées à un montant de : Quatre vingt-dix-huit millions Trois cent quatre vingt treize mille cinq cent cinquante Francs CFA (**98 393 550 FCFA**), soit Cent cinquante mille euros (150 000 EUR), provenant des subventions des bailleurs de fonds.

L'objectif est de présenter les comptes annuels de l'exercice 2022, soit : la traduction financière de notre activité sur l'année à travers la lecture du compte de résultat; l'appréciation de la situation patrimoniale. Les comptes sont conformes au système du plan comptable OHADA adapté aux associations établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable général OHADA.

# COMPTE RÉSULTAT

## Charges

Salaires fixes	27,443
Loyers et charges directes	4,856
Internet et communications	1,692
Activités (projets et programmes)	68,114
Missions et déplacements	8,241
Fournitures et consommables	7,540
Equipements	12,766
Prestations de services	4,500
Charges sociales, assurances, etc.	5,000
<b>Total Charges</b>	<b>150 000 Euros</b>

## Produits

Subventions OIF	50, 000
Autres financements (PISCCA, FdF)	80,000
Cotisation des membres	1,000
Dons et legs	19,000
<b>Total Produits</b>	<b>150 000 Euros</b>

# BILAN COMPTABLE

Au 31 décembre 2022

## Actifs

### 1-Actifs immobilisés

- <i>Immobilisations incorporelles</i> (concession, brevets, licences, logiciels, frais recherche)	3,000
- <i>Immobilisations corporelles</i> (constructions, matériels et outillages, matériel de transport, bureau, informatique, mobiliers, biens projets.)	39,556
- <i>Immobilisations financières</i> (avances et prêts accordés, participations évaluées, créances rattachées et autres titres immobilisés)	4,750

### 2-Actifs circulants

- <i>Stocks et-en cours</i> (appro fournitures bureaux et consommables, acomptes sur commandes)	5,500
- <i>Créances clients</i> (factures non réglées, comptes rattachés, capital souscrits- non versés, autres.)	79,387
- <i>Disponibilités</i> (solde du compte en banque, montant en caisse, valeurs mobilières de placement )	17 707

---

Total Actifs

---



---

150 000 Euros

---

## Passifs

### 1-Capitaux propres

- <i>Capital social</i> (Primes diverses, écarts de réévaluation, écart d'équivalence)	1,945
- <i>Réserves</i> ( réserves contractuelles et statutaires, reports à nouveau)	19,530
- <i>Résultats de l'exercice</i> (subventions d'investissement, provisions réglementées, etc.)	90,886

### 2-Dettes

- <i>Emprunt bancaires</i> (autres emprunts obligatoires, établissements crédits, avances et acomptes non versés)	25,833
- <i>Dettes fournisseurs</i> (fournisseurs et comptes rattachées, factures non parvenues)	4,556
- <i>Dettes fiscales et sociales</i> (charges personnels à payer, produits constatés d'avance	7,250

---

Total Passifs

---



---

150 000 Euros

---

Suivez-nous sur  
Association Avenir NEPAD Congo  
37 Rue Sitabi, Château d'Eau, Nganguoni, Makelekele, Brazzaville  
Tel 00242 05 522 35 18/ 06 663 57 56  
Email : [info@avenirnepadcongo.com](mailto:info@avenirnepadcongo.com)  
Site web: [www.avenirnepadcongo.com](http://www.avenirnepadcongo.com)

Copyright 2022



### Nos partenaires

